

## LICENCE 2

### CONVOCATION AUX EXAMENS DE SEPTEMBRE 2016

#### **AVIS FAISANT OFFICE DE CONVOCATION**

Ne peuvent se présenter aux examens  
que les étudiants ayant effectué leur inscription pédagogique au CAVEJ

Les épreuves se dérouleront au Centre René Cassin – Métro : Glacière ou les Gobelins

Il n'y a pas d'inscription particulière pour se présenter aux examens.

Il n'y aura pas de convocation envoyée à l'étudiant.

Aucune session de remplacement n'est possible pour les étudiants en double cursus.

#### **Rappel du règlement :**

- Toute note égale ou supérieure à la moyenne est conservée pour la session suivante.
- Toutes les notes d'un semestre validé ou d'une unité validée à la première session restent acquises.
- Toutes les notes de la première session inférieures à la moyenne d'une unité d'enseignement non validée dans un semestre non validé doivent être repassées.
- La défaillance à une épreuve empêche l'obtention de l'unité d'enseignement à laquelle elle appartient. Mais la défaillance à une épreuve n'empêche pas de la repasser à la session suivante.
- Les étudiants boursiers doivent se présenter à l'ensemble des épreuves (délestage, session 1 et session 2), tant que l'année n'a pas été validée.

#### **IL EST IMPERATIF DE VOUS PRESENTER 30 MINUTES AVANT LE DEBUT DE CHAQUE EPREUVE ECRITE.**

#### **Bien prendre connaissance des informations indiquées ci-dessous :**

- Présentez-vous avec votre carte d'étudiant(e) universitaire.
- Dès l'épreuve commencée, les sorties sont autorisées après 30 minutes pour les épreuves d'1 heure, et après 1 heure pour les épreuves de 3 heures.
- Tout étudiant rentré dans l'amphi et dont le nom a été identifié ne pourra ressortir dans l'immédiat.
- Les étudiants n'utiliseront que le papier fourni lors de l'épreuve.
- Les étudiants sont priés d'éteindre leur portable et de le mettre dans leur cartable laissé dans l'allée de l'amphi.

Les étudiants doivent indiquer lisiblement sur la copie, dans la partie réservée à cet effet, leur nom et prénom et indiquer leur université de rattachement administrative ainsi que leur numéro d'étudiant.

A la fin de chaque épreuve, l'étudiant doit rendre sa copie après avoir collé le coin relatif à son nom (afin de rendre la copie anonyme), et il doit signer la liste d'émargement.

#### **TIERS TEMPS**

Des dispositions particulières seront prises en ce qui concerne les étudiants bénéficiant d'un tiers temps auxquels il est demandé de se faire connaître avant le samedi 9 juillet 2016 au secrétariat de la licence 2 par mail : [cavdeug2@univ-paris1.fr](mailto:cavdeug2@univ-paris1.fr) en précisant les matières qu'ils souhaitent présenter à l'écrit et à l'oral.

## ECRITS DES SEMESTRES 3 ET 4

REPARTITION DES AMPHIS :  
Amphi I de la lettre A à K - Amphi II de la lettre L à Z

### SEMESTRE 3

<b>Droit administratif</b>	<b>Lundi 05 septembre</b>	<b>15h30 à 18h30</b>	<b>Amphi I et II</b>
<b>Droit civil</b>	<b>Mardi 06 septembre</b>	<b>09h30 à 12h30</b>	<b>Amphi I et II</b>
<b>Droit pénal</b>	<b>Jeudi 08 mai</b>	<b>15h30 à 16h30</b>	<b>Amphi II*</b>
<b>Histoire des idées politiques</b>	<b>Jeudi 08 mai</b>	<b>17h30 à 18h30</b>	<b>Amphi II*</b>

### SEMESTRE 4

<b>Droit administratif</b>	<b>Mardi 06 septembre</b>	<b>14h30 à 17h30</b>	<b>Amphi I et II</b>
<b>Droit civil</b>	<b>Mercredi 07 septembre</b>	<b>14h30 à 17h30</b>	<b>Amphi I et II</b>
<b>Droit fiscal</b>	<b>Jeudi 08 septembre</b>	<b>09h30 à 10h30</b>	<b>Amphi II*</b>
<b>Droit des affaires</b>	<b>Jeudi 08 septembre</b>	<b>11h30 à 12h30</b>	<b>Amphi II*</b>
<b>Procédure pénale</b>	<b>Jeudi 08 septembre</b>	<b>13h30 à 14h30</b>	<b>Amphi II*</b>

\* Toutes les épreuves du jeudi 08 septembre auront lieu dans l'amphi 2

**DOCUMENTS AUTORISES** : Droit civil : code civil Dalloz ou Litec non annoté. Ne sont pas autorisés le code Dalloz Expert ou le Mégacode Dalloz  
Procédure pénale : code de procédure pénale non annoté  
Droit pénal : code pénal non annoté  
Autres matières : aucun code

## ORAUX DES UNITES D'ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES SEM.3 ET SEM.4

**Les étudiants ne peuvent changer de jury sauf autorisation obtenue sur justificatif auprès du secrétariat.**

**Lieu** : Centre René Cassin (17, rue Saint Hippolyte 75013 Paris)

**Salle** : salle de lecture

**Date** : du lundi 12 septembre 2016 au vendredi 16 septembre 2016

**Matières concernées** : Finances publiques, Droit civil des biens, Economie monétaire, Anglais, espagnol et allemand

**Oraux sem.3** : Finances publiques + Droit civil des biens

**Oraux sem.4** : Economie monétaire + Anglais

L'oral d'allemand aura lieu le jeudi 15 septembre. De A à K 9h00 et de L à Z 14h00

L'oral d'espagnol aura lieu le lundi 12 septembre à 14h00

**Lundi 12 septembre**

Etudiants de ST à Z  
Etudiants de RIC à SOW

9h00 - Oraux sem.3 - 14h - Oraux sem.4  
9h00 - Oraux sem.4 - 14h - Oraux sem.3

**Mardi 13 septembre**

Etudiants de NICO à REZ  
Etudiants de MARI à NGU

9h00 - Oraux sem.3 - 14h - Oraux sem.4  
9h00 - Oraux sem.4 - 14h - Oraux sem.3

**Mercredi 14 septembre**

Etudiants de KAT à MARE  
Etudiants de GOU à KAR

9h00 - Oraux sem.3 - 14h - Oraux sem.4  
9h00 - Oraux sem.4 - 14h - Oraux sem.3

**Jeudi 15 septembre**

Etudiants de DUK à GON  
Etudiants de CIG à DUJ

9h00 - Oraux sem.3 - 14h - Oraux sem.4  
9h00 - Oraux sem.4 - 14h - Oraux sem.3

**Vendredi 16 septembre**

Etudiants de BENE à CIC  
Etudiants de A à BEND

9h00 - Oraux sem.3 - 14h - Oraux sem.4  
9h00 - Oraux sem.4 - 14h - Oraux sem.3

**RESULTATS** : Les résultats seront communiqués le **jeudi 13 octobre à 11h00.**

**CONSULTATION DES COPIES** :

Seules les copies de Droit civil et de Droit administratif pourront être consultées, les dates vous seront communiquées ultérieurement.

**Le secrétariat de L2**